



Montreuil, le 11 Février 2013

Mesdames et Messieurs les Ministres
de l'Education Nationale,
de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
de l'Enseignement supérieur et de la recherche,
de l'Economie et de l'Emploi
de l'Agriculture,
des Affaires Étrangères

REF. 022-13

Objet : Préavis de grève pour le pour le 5 mars 2013

Madame, Monsieur le Ministre,

La confédération Cgt appelle à faire du 5 mars une journée interprofessionnelle de manifestations pour contester l'ANI du 11 janvier dernier.

Cet accord remet en cause l'ensemble du droit social conquis par les salariés depuis des douzaines d'années.

En revanche, dans un contexte de crise économique où les enjeux d'éducation et de formation, portés par notre fédération, sont d'importance, l'accord ne porte rien de neuf pour aider les salariés qui en ont le plus besoin à accéder à des formations qualifiantes.

Organisation confédérée, la Ferc-Cgt dépose donc un préavis de grève pour la journée du 5 mars 2013

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Richard BERAUD
Secrétaire Général



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 48 18 82 44 - Fax 01 49 88 07 43
Internet : www.ferc.cgt.fr - E-mail : ferc@cgt.fr